

# RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

## Conditions générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

## Pharmacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

## Biologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

## Optique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

## Education :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

## Prothétique :

En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

## Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

## Adresses Mails utiles

Réclamation : contact@mupras.com

Prise en charge : pec@mupras.com

Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 [LG] - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com



## Déclaration de Maladie

N° P19- 0041592

ND: 31124

Optique

Autres

Maladie

Dentaire

### Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 03309

Société :

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom :

Date de naissance :

Adresse : 1nd 9 Rue 5 n° 18

Tél. 06 96 78 04 70 Total des frais engagés : ..... Dhs

### Cadre réservé au Médecin



Cachet du médecin :

Date de consultation : 01/06/2006

Nom et prénom du malade : Ame AIT Bel Aïcha Age :

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie : Bronchitis - Géopathie fonctionnelle

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à :

Le : ..... / ..... / .....

Signature de l'adhérent(e) :

## RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
01/08/2008	CCG	1	Docteur <b>Abdeljalil</b> Médecin Généraliste 152, N° 31, Avenue Electra, 505952 - GSM : 0522505050 Radiologie Clinique	Docteur <b>Abdeljalil</b> Médecin Généraliste 152, N° 31, Avenue Electra, 505952 - GSM : 0522505050 Radiologie Clinique

## EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
Dr. Abdellah Khatib Khalil Hossny 174,80 K. 1968	30/06/90	582,80 IN.P.C. 042041362

## **ANALYSES - RADIOGRAPHIES**

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

## AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

## RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

### Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de

O.D.F  
PROTHESES DENTAIRES

## DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE

H	
25533412	21433552
00000000	00000000
D	
00000000	00000000
35533411	11433553
	R

## **(Création, remont, adjonction)**

## Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EX

بِسْمِ اللَّهِ الرَّحْمَنِ الرَّحِيمِ

# Docteur Asmâa GOURJA

Médecine Générale  
Echographie Clinique  
Electro Cardiogramme  
Gynécologie Femmes, Hommes  
et Enfants



# الدكتورة أسماء كورجا

الطب العام  
الفحص بالصدى  
تخطيط القلب  
طب النساء، الرجال  
والأطفال

Ne AIT Bel oua.li 30 06 2020  
Docteur Asma GOURJA  
Médecine Casablanca  
Tel.: 05 22 21 79 68  
Echographie Clinique  
Electro Cardiogramme  
50 32 - GSM : 06 74 68 87 68  
Ain Chock - Casablanca  
51, Rue 153 N° 31, Ain Chock - Casablanca  
05 74 68 87 68

(66,00 x 02) 1) Sans vignette 16 1418 59,50

59,50 2) Alpenide 50µ 01710 0223  
PPV 901150 59,50

32,80 3) Sans vignette 16 2418 32,80

192,130 4) Sans vignette 16 3418 192,130

(44,00 x 02) 5) Sans vignette 16 2018 44,00

6 118000 050247  
44,00 DHS  
Prix Public de Vente  
Ph. Maroc

44,00  
Prix Public de Vente  
Ph. Maroc 44,00

Pharmacie MARCHÉ MUNICIPAL - Aïn Chock  
Tél : 05 22 21 79 68  
Casablanca  
174, Bd. Khalil Hay Mly Abdellah - Ain Chock

PPV 22DH70 EXP 10/2022  
LOT 99034 2

31 الانارة 1 عين الشق - الدار البيضاء - الهاتف: 05 22 50 50 32

Hay Mly. Abdellah, Rue 153 N° 31 Inara I - Aïn Chock - Casablanca - Tél.: 05 22 50 50 32

GSM : 06 74 68 87 68 - Email : docteurgourjaasmae@live.fr

26,50 7) NOR mal col

NORMACOL LAVEMENT Adultes  
Distribué par COOPER PHARMA  
41, Rue Mohamed DIOURI, Casablanca  
Pharmacien Responsable  
Amina DAOUDI  
PPV = 26,50 DH

99,00 8) L

Docteur NOR

Médecine Générale

Elouej 10

Hay Mly. Abdellah, Casablanca

Tél.: 05 22 50 50 32

19,00  
19,00  
19,00  
19,00

LOT : 200132  
UT AV : 01/2023  
PPV : 99,00DH

PPV (DH) :

T: 582,80

